

→ En bref

Dimanche 11 décembre 2022 :

Marché de Noël à la salle polyvalente de 11h à 18h

Vendredi 16 décembre

Pour faire suite à la Grande Nuit de la Lune du mois de juillet vous êtes invités à une conférence sur les étoiles de Noël et une observation nocturne de Mars et des étoiles sur la place du jard.

Rendez-vous à 21h à la chambre chaude.



Vœux du maire

Les vœux du maire auront lieu le mercredi 11 janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente

St Vincent

La tournée de la jeunesse se déroulera les 20, 21, 28 et 29 décembre.

La fête de St Vincent aura lieu le samedi 21 janvier 2023. Le président de cette année est M. Benjamin RAINETEAU. Les festivités commenceront comme d'habitude par un vin d'honneur à 9h30 chez le Président.

Recensement de la population INSEE

Le recensement démarrera le 19 janvier.

Recensement militaire

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui

Le mot du maire

De l'année 2022 à Chamery, s'il fallait retenir un fait marquant ce serait celui des naissances : 12 naissances pour 430 habitants, un taux de natalité bien supérieur à la moyenne nationale. Les poussettes qui sillonnent les rues par moment font plaisir à voir. On ne peut que se réjouir de l'arrivée de ces petits Chamayots et présenter nos félicitations aux heureux parents.

Ces nouveau-nés, à n'en pas douter, seront une source de vitalité et un renouveau générationnel à l'avenir. Mais pour l'instant, la préoccupation pour les parents est surtout de faire garder leur petit bout de chou. Trouver une garde d'enfant ou une crèche relève souvent du parcours du combattant. C'est un sujet auquel les élus sont sensibles. Quel service mettre en place ? La réflexion est ouverte.

L'année passée vous avez pu, au moment de la résidence d'architecture, participer à la réflexion sur le projet de revitalisation du centre du village, mairie et place. Ça avance à grand pas.

Le projet de réaménagement de la place est bien engagé : le permis de construire de la petite halle multi usages prévue en remplacement de l'abribus a été déposé, il est en cours d'instruction. Des subventions ont été attribuées à la commune, elles devraient couvrir 60% du financement, espérons que l'inflation ne soit pas trop galopante. La consultation des entreprises va débuter et les travaux devraient commencer en 2023. Vous trouverez dans ce numéro du petit écho une vue du projet définitif.

Pour ce qui est de la mairie, une étude de faisabilité et un audit énergétique du bâtiment ont déjà été réalisés. Ces documents seront une aide pour définir un programme d'investissements permettant de réduire la consommation d'énergie et mettre en conformité le bâtiment avec la réglementation sur l'accessibilité. Pour la suite des opérations il est prévu de recruter un cabinet d'architectes pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Comme vous le constatez, le conseil municipal a la volonté de poursuivre le projet élaboré avec la participation des habitants au moment de la résidence.

Il ne faut pas non plus oublier la toiture de l'église : un appel d'offres pour sa restauration a été lancé. La commune est assistée par la DRAC pour cette opération.

Pour que la période de Noël conserve, malgré la crise de l'énergie, son caractère festif et féérique, le conseil municipal a décidé de maintenir les illuminations, celles-ci étant à base de LED et peu consommatrices d'énergie.

L'occasion m'est offerte pour remercier tout particulièrement les personnes qui consacrent beaucoup d'énergie et de temps à la commune pour l'entretenir, l'animer, la décorer, la fleurir, tout simplement la faire vivre. Grâce à elles, je pense que l'on peut dire : il fait bon vivre à Chamery !

En attendant de vous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux le 11 janvier 2023, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année entourés de vos proches

Le Maire
Jean-Marie ALLOUCHERY

🗳 Recensement

Le recensement débutera le **19 janvier 2023**, vous serez prévenu par la mairie par courrier.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Vous pouvez vous recenser par internet sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur recruté par la mairie vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

🗳 Enquête publique du Grand Reims

PLAN PLUIE DU GRAND REIMS

Intégrer la pluie, ressourcer le territoire

Sur le territoire du Grand Reims, le risque inondation augmente et la qualité de l'eau des nappes phréatiques et des cours d'eau se dégrade. C'est en partant de ce double constat que le Grand Reims a pris conscience, collectivement, et pour les générations futures, du devoir de se tourner vers une gestion intégrée et durable des eaux pluviales, vers une gestion à la source, au cœur de l'aménagement du territoire.

Un règlement de la gestion des eaux pluviales a été adopté par le conseil communautaire le 17 décembre 2020.

Une enquête publique sur le zonage de la gestion des eaux pluviales est ouverte à tous les habitants de la communauté urbaine jusqu'au **6 janvier 2023**.

Si vous souhaitez vous informer ou formuler des observations vous trouverez tous les renseignements nécessaires en tapant sur Google « *Enquête publique zonage eaux pluviales Grand Reims* »

Etat civil

NAISSANCES 2022

- DESHAYES Suzanne, le 02/01/2022
- LAHOUD-FENEUIL DUCOISY Aubin, le 11/01/2022
- PATINET Gaspard, le 13/01/2022
- LUCQUIN DAUBRÉ Méline, le 25/01/2022
- ROBAILLE Clotaire, le 12/02/2022
- LALOUETTE Gaspard, le 24/06/2022
- STRIPE Paul, le 28/06/2022
- GERMAIN CHENAL Clothaire, le 24/09/2022
- ROISIN Nathan, le 24/09/2022
- ABDELAZIZ LESUEUR Alba, le 17/10/2022
- LAGGIA Esmée, le 01/11/2022
- BERTEMÉS Clotilde, le 10/11/2022

DECES 2022

- Mme DEZOTHEZ Josette, le 06.01.2022
- M. DUFAUT Gabriel, le 17.01.2022
- M. COPPÉE Jean-Claude, le 25.03.2022
- M. ROBAILLE Daniel, le 30.03.2022
- Mme LOT Jocelyne le 20.08.2022
- M. RAVIER Jean-Claude, le 30.08.2022
- M. CHARLIER Robert, le 29.09.2022

🗳 Cimetière

Le conseil municipal a décidé d'équiper le cimetière d'un ossuaire pour recueillir les ossements des sépultures qui seront reprises, et d'un jardin du souvenir (espace de dispersion des cendres d'un défunt ayant fait l'objet d'une crémation qui le demande).

Le conseil a également décidé de mettre fin aux concessions perpétuelles et de n'accorder que des concessions temporaires de 15 ans, 30 ans ou 50 ans.

En effet, la reprise d'une concession perpétuelle en état d'abandon nécessite une procédure longue et coûteuse, demandant une recherche des ayants droit.

Pour les concessions temporaires : les titulaires de ces concessions et leurs ayants droit disposent d'un droit à renouvellement qui peut être exercé pendant les deux années qui suivent le terme de la concession. Si le renouvellement n'est pas réalisé pas dans les délais, la commune peut reprendre la concession sans autres formalités. La rotation des sépultures est ainsi plus facilement assurée.

🗳 Comptes rendus de conseil

Tous les comptes rendus de conseil sont sur le site internet de la commune www.chamery.fr



Fête patronale

Dans la cour de l'école le samedi de la fête patronale pour la guinguette de la chamayote.



Grande nuit de la Lune

De nombreux participants captivés par l'exposé de Sylvain Bouley en attendant d'observer la lune avec un télescope.



La Chamayote

Des cours d'informatique pour se perfectionner



Halloween

Les enfants dans la chambre chaude décorée pour l'occasion



Soirée Rire et Magie

Une soirée de qualité très appréciée par les spectateurs présents



Commémoration du 11 novembre

Les 100 ans du monument aux morts



Soirée Rire et Magie

Les artistes avec Yves

🕒 Projet de la future halle multi-usages



Vue du projet depuis le parking de la place du jard

Vue du projet depuis le jardin des sens



Comité de rédaction
Jean-Marie ALLOUCHERY
Caroline FENEUIL
Véronique LABBE
Gauthier PATTE